

Au delà de cette limite, votre langue n'est plus valide!

Benoît Cazabon

Volume 21, numéro 1-2, 2009

Apprendre en français en milieu francophone minoritaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045324ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045324ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cazabon, B. (2009). Au delà de cette limite, votre langue n'est plus valide! *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 21(1-2), 63-84.
<https://doi.org/10.7202/045324ar>

Résumé de l'article

Après avoir rappelé que la prise de parole est hautement conditionnée par les deux premiers niveaux d'organisation – la faculté de langage est donnée inégalement comme les talents, et la langue évolue dans des conditions sociales diverses et souvent inégales aussi –, l'article, centré sur la langue et les conditions qui favorisent son maintien en milieu minoritaire, incite d'abord à «penser ce que nous faisons»: contre l'ignorance, le défaitisme et la naïveté, il plaide en faveur d'une posture d'un «devenir-sujet», condition pour se donner une dignité. Il traite ensuite de langue et de culture, sous diverses dimensions: l'absence en milieu minoritaire, mais aussi le sens (qui sommes-nous? Pourquoi agissons-nous ainsi?), l'identité (la langue et la culture, c'est avant tout un processus de construction résultant du faire-ensemble et de l'emploi du sens, et non strictement une adhésion à une tradition) et l'appartenance (comment assurer une égalité dans l'unicité de chacun et une co-construction sociale de l'appartenance?). Mais cette construction volontaire n'est pas suffisante en elle-même: elle doit pouvoir compter sur des lois fortes, des institutions bien investies et des individus motivés. Pédagogiquement, cette construction est favorisée par des conditions telles que la mise en place de situations réelles, l'instauration d'un agir ensemble, la mise sur pied d'un projet culturel et l'établissement d'une communauté d'apprentissage. Plus fondamentalement, des principes d'action, tels que le droit d'être soi, un sens d'ordre et de compétence, une estime de soi à la base de l'identité, un apprentissage qui repose sur le faire, une formation enseignante adaptée et un projet éducatif global, doivent orienter les échanges sur la vision d'avenir de l'éducation francophone en milieu minoritaire, puisque leur mise en oeuvre est condition de la vitalité d'une langue et d'une culture. L'article se termine par l'évocation d'un cas à la fois personnel et symbolique, qui met en cause les pratiques du bilinguisme officiel canadien, leurs limites et leurs effets sur la validité d'une langue.

Au delà de cette limite, votre langue n'est plus valide!*

Benoît CAZABON
Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Après avoir rappelé que la prise de parole est hautement conditionnée par les deux premiers niveaux d'organisation – la faculté de langage est donnée inégalement comme les talents, et la langue évolue dans des conditions sociales diverses et souvent inégales aussi –, l'article, centré sur la langue et les conditions qui favorisent son maintien en milieu minoritaire, incite d'abord à «penser ce que nous faisons»: contre l'ignorance, le défaitisme et la naïveté, il plaide en faveur d'une posture d'un «devenir-sujet», condition pour se donner une dignité. Il traite ensuite de langue et de culture, sous diverses dimensions: l'absence en milieu minoritaire, mais aussi le sens (qui sommes-nous? Pourquoi agissons-nous ainsi?), l'identité (la langue et la culture, c'est avant tout un processus de construction résultant du faire-ensemble et de l'emploi du sens, et non strictement une adhésion à une tradition) et l'appartenance (comment assurer une égalité dans l'unicité de chacun et une co-construction sociale de l'appartenance?). Mais cette construction volontaire n'est pas suffisante en elle-même: elle doit pouvoir compter sur des lois fortes, des institutions bien investies et des individus motivés. Pédagogiquement, cette construction est favorisée par des conditions telles que la mise en place de situations réelles, l'instauration d'un agir ensemble, la mise sur pied d'un projet culturel et l'établissement d'une communauté d'apprentissage. Plus fondamentalement, des principes d'action, tels que

* Le contenu de cet article est en partie une reprise, sous une forme légèrement différente, de certains propos de la conclusion de Cazabon (2007).

le droit d'être soi, un sens d'ordre et de compétence, une estime de soi à la base de l'identité, un apprentissage qui repose sur le faire, une formation enseignante adaptée et un projet éducatif global, doivent orienter les échanges sur la vision d'avenir de l'éducation francophone en milieu minoritaire, puisque leur mise en œuvre est condition de la vitalité d'une langue et d'une culture. L'article se termine par l'évocation d'un cas à la fois personnel et symbolique, qui met en cause les pratiques du bilinguisme officiel canadien, leurs limites et leurs effets sur la validité d'une langue.

ABSTRACT

After reminding readers that the act of speaking is highly conditioned by the first two levels of organization (individuals are given unequal portions of linguistic ability—as is true of talents—and language development occurs in a variety of social settings, which are often unequal as well) this article, which focuses on language and the conditions that help to keep it alive in a minority setting, begins by encouraging readers to align thought and action. To combat ignorance, defeatist attitudes, and naïve thinking, the article argues in favour of adopting an empowered stance as a *devenir-sujet* (a projection of self into an imaginable and realizable future), a precondition to acquiring a sense of dignity. It then goes on to address various dimensions of language and culture—namely, a sense of absence that comes with living in a minority setting, but also the search for meaning (who are we and why do we act the way we do?); identity (language and culture are first and foremost a process of identity-building resulting from “acting together” and the application of what it means to be part of that language and culture—and not simply adherence to a tradition), and finally, belonging (how do we achieve equality while at once respecting the uniqueness of each individual and collaborating in building a socially defined sense of belonging?). But this voluntary act of building is not sufficient in and of itself; it must be able to rely on strong laws, institutions invested with the authority to exercise their mandate, and highly motivated individuals. From a pedagogical point of view, this act of building can be helped along by establishing conditions such as enacting true-to-life situations, initiating a process of “working

together," setting up a cultural project, and establishing a community of learning. More fundamentally, action principles such as the right to be oneself, a sense of order and competency, a sense of self-esteem at the basis of identity, learning based on doing, appropriate teacher training, and an overall educational project, must inform discussions on our vision for the future of francophone education in a minority setting, because the vitality of a language and a culture is conditional upon implementation of these action principles. The article concludes with an anecdote that is at once personal and symbolic and that calls to question the practices of official bilingualism in Canada along with the limitations of these practices and their effect on the validity of a language.

Il y a des fondements humains qui justifient la linguistique comme champ d'études; cependant, tant sa place que ses études sont venues tardivement. Par contre, l'humain s'intéresse à la langue depuis l'avènement de l'écriture, qui en témoigne, et probablement bien avant aussi. Si le langage, la langue et la parole ne sont pas des objets de questionnement élevés, que valent les autres activités et produits de l'humain qui ne s'expliquent que par la langue? Jusqu'ici, je me suis fié à des notions de base, des principes, des théories même, pour aborder le langage. Mais en cette année qui marque le quarantième anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*, je ne sais plus ce qui pourrait se partager avec un quelconque profit au sujet d'une langue et de son maintien en milieu minoritaire. La tâche est colossale, et si peu s'y intéressent. Qui a seulement lu mes écrits? Qui les a compris? Et que valaient ces écrits quand la vie est ailleurs? Du moins, n'est-ce pas le sentiment qu'en donnent les pratiques actuelles? Qu'y a-t-il à dire qui serait percutant et pertinent?

Devant la page blanche, mon regard se tourne instinctivement vers les rayons de ma bibliothèque dans une forme d'appel à l'aide. S'y trouvent les titres des philosophes, gens de lettres, linguistes, sémioticiens, psychologues et sociologues, qui ont nourri mes réflexions. Ce sont, pour la plupart, gens du XX^e siècle, et je me fais la remarque: «Quel grand siècle tout de même!» J'ai retenu d'eux de belles citations, que je vois contredites dans les pratiques linguistiques au

Canada. D'où nous vient notre arrogance? L'ignorance de ces penseurs n'explique pas tout.

Tant de réflexions débouchent sur l'inconnu. L'important est de se méfier de la rigidité qui tue l'aventure de l'esprit. Il faut croire en l'inconnu gisant au fond de soi¹. Écrire sur la langue et la culture, c'est toucher une émotion, celle du manque, de l'absence, du faillible, de l'échec. La force positive de l'aventure «langue et culture» ne sera pleinement appréhendée que si nous avons le courage de voir sa face cachée et négative. La vie n'a de sens que par la mort à laquelle elle est liée et qu'il faut assumer. Sinon, il n'y a pas de sens, mais que rigidité et mort de l'esprit. Qui sommes-nous? Pourquoi agissons-nous ainsi? Restons éveillés!

Le langage résulte d'une poussée qui s'est produite au début de l'humanité et qui n'a cessé de nous habiter. Vouloir socialiser, vouloir s'intégrer et appartenir, faire valoir un besoin, s'exprimer, dire le beau. On pourrait reprendre les six fonctions jakobsoniennes du langage et s'émouvoir devant la richesse du langage humain. Il y a donc une cause en soi du langage si on admet une spécificité de l'humain, soit celle de se distinguer par une pensée communiquée. Le langage me fait humain et, en tant qu'humain, je m'exprime par le langage.

Mais la langue? Elle est donnée par l'environnement. On tombe dedans comme dans la potion magique des villageois gaulois! Personne ne se souvient de ses premiers mots. C'est par la suite que la conscience de la langue se manifeste. On se remet en mémoire une chanson entendue, une lecture qu'on nous a faite, une histoire racontée, une rencontre de famille. On en prend conscience également par une personne qui ne nous comprend pas dans notre langue. Cette différence introduit un doute. En fait, la langue a un retentissement, une résonance et un dynamisme qui lui sont propres. Je ne me souviens pas d'avoir appris ma langue maternelle, j'ai souvenir de ce qui l'a fait naître. Pourrait-on adhérer à l'idée qu'il y a une phénoménologie de l'acquisition d'une langue? Que je n'en aie pas conscience ne change rien aux règles de ce phénomène social. La langue est un système: j'y réponds ou j'en sors. Quelles sont les règles de base de ce système? La langue est un tout. Elle agit de façon organique et intégrée. On la découpe pour son apprentissage, mais son usage est holistique. Apprendre les parties ne crée

pas le tout. Comment apprendre les parties quand l'usage ne permet pas l'atteinte d'une qualité suffisante pour en parler? La langue est économe: elle ne retient pas deux formes pour une même fonction. Elle est sociale: je parle la langue que j'utilise. C'est pourquoi il ne faut pas mettre en compétition sur un même territoire deux langues de forces inégales. La loi du plus fort s'applique. Je me sens concerné par les messages que ma langue véhicule. Les nouvelles de RDI de Montréal concernent peu l'adolescent de Saint-Albert en Alberta. Il n'y a pas pour lui de retentissement dans sa conscience comme être linguistique. Il faut chercher ailleurs les sources de maintien. Mais où? En ressassant les lois de l'organisation d'une langue et en contemplant la situation en milieu minoritaire, force est de conclure que les bases d'acquisition ne répondent pas à la dynamique habituelle.

La prise de parole est hautement conditionnée par les deux premiers niveaux d'organisation: la faculté de langage est donnée inégalement comme les talents, et la langue évolue dans des conditions sociales diverses et souvent inégales aussi. Juger le parler d'une personne, c'est attaquer ce qu'elle ne contrôle pas. Ma parole me marque: elle indique mes origines, ma culture, l'usage plus ou moins constant que je fais de cette langue. Il y a donc des rigidités qui s'installent souvent à notre insu dans le maniement de la langue. Le locuteur a tendance à se conformer aux habitudes de son entourage. Si la majorité des interactions se font dans une autre langue, faut-il se surprendre que la langue maternelle minoritaire en soit affectée?

Pour ce qui est de la rigidité de nos esprits qui transforment en idéologie nos attachements, nos habitudes, nos valeurs mêmes, Arendt (1972) nous avait prévenus. Les idéologies sont porteuses du mal social. Et elle nous invitait à réfléchir à cette question: «Pouvons-nous penser ce que nous faisons?» C'est un peu ce sur quoi il faut proposer à réfléchir en situations minoritaires. «Dans notre vie finie, la présence du sens ne peut en effet jamais être définitive et entière» (Quintin, 2005, p. 22). Tout cela semble si évident et pourtant... nous faisons le contraire sans nous en rendre compte. Il m'arrive de croire que je sais tout ou de flotter dans une nébuleuse d'ignorance que je ne remets pas en question. Il me suffit d'un dialogue franc avec un collègue, un ami, mon épouse ou mes enfants

pour tout remettre en question. La force du dialogue, le sens se construisant dans l'échange même; nous y reviendrons.

PENSER CE QUE NOUS FAISONS

Pouvons-nous penser ce que nous faisons? Certes oui, mais c'est difficile. Vivement l'herméneutique!

L'herméneutique, c'est ce mouvement de va-et-vient, de rapprochement et d'éloignement qui fait que nous nous déployons dans le temps et que nous nous recouvrons d'une tradition que nous devons décaper pour refaire l'expérience de nous-mêmes, c'est-à-dire reconnaître ce que nous connaissons déjà, mais qui a été oublié sous les strates de l'accumulation culturelle (Quintin, 2005, p. 23).

Cette phrase résume ce qu'a été mon cheminement comme chercheur. En prêtant attention à la langue et à la culture m'est revenu «le souvenir d'une question disparue», comme le dit Quintin en citant Gadamer. Décaper une tradition, refaire une expérience, vérifier l'accumulation culturelle, ce sont les exercices obligés qui accompagnent le fait de toucher l'émotion ressentie en s'absorbant de la langue et de la culture. Un voyage se met en branle ou l'esprit hésite entre diverses destinations: liberté contre obligation, autonomie contre dépendance, individu contre communauté, moi contre l'autre, habitude contre révolte, passé contre avenir. Et si la langue et la culture, c'était tout cela à la fois? Qu'en serait-il si nous apprenions à penser «langue et culture» sans pour autant devoir nous limiter à des choix exclusifs?

La seule position à exclure est celle de l'ignorance satisfaite. Elle existe cependant. Il arrive de se laisser enfoncer sous les «strates de l'accumulation culturelle». Ce phénomène présente un côté positif et très normal: celui du confort, de l'abondance, de la contemplation même. Mais les valeurs se figent, et l'individu se trouve alors au service de structures, d'attentes, de pratiques qui l'accablent plus qu'elles ne le nourrissent. On peut penser à tant de romans ou de films où est mis en place le dilemme de cette dynamique entre la tradition et la liberté individuelle². Combien de nos scènes de vies familiales aussi se jouent autour de ces dynamiques? Comment célébrer les Fêtes? Comment vivre le mariage interculturel? Comment vivre sa langue dans un mariage exogame? Ici, ce n'est pas la tradition

qui accable, mais plutôt son absence. Comment donner une nouvelle épaisseur à ces expériences inédites pour plusieurs?

Une autre position qui confronte l'esprit en quête de comprendre la langue et la culture consiste à vouloir naïvement «transposer imprudemment les règles dialogiques de l'amitié dans l'espace "antagoniste" des rapports de force» (Malherbe, 2005, p. 33). Dans la vie, il ne suffit pas de survivre. Les minoritaires le savent bien. «L'autarcie et l'autonomie ne sont indispensables que parce qu'elles ouvrent la voie au «devenir-sujet»» (Malherbe, 2005, p. 34). Comment devenir de véritables sujets de nos vies? Comment se départir de la perception défaitiste que le mal vient de l'extérieur? Comment s'affirmer là où la négociation achoppe?

Le discours fédéraliste depuis 1967 au moins pourrait être revu sous cet éclairage. Il faut assumer la violence symbolique pour éviter qu'elle ne dégénère en violence physique. Il y a eu une violence physique autour des restrictions imposées à la libre expression de l'indépendance québécoise lors des référendums. «Nous étions en guerre», de dire les Charles Guité, Jean Pelletier et Jean Chrétien de cette saga pour excuser leur intrusion. Il y aura d'autres violences à moins que les Québécois n'abandonnent le projet de devenir eux-mêmes ou que les antagonistes comprennent que c'est dans leur intérêt de laisser aux Québécois le soin de choisir leur avenir. Le bilinguisme du fédéralisme impose une violence symbolique pour construire l'unité nationale: il sape les aspirations québécoises à l'autonomie et au caractère distinct de leur identité et il force les unilingues anglophones majoritaires à un mode de vie irritant. Tout le monde est insatisfait parce que ne comprenant pas les avantages de la violence symbolique imposée. Le bilinguisme devait niveler le rapport de force. Chacun mettrait de l'eau dans son vin, et nous vivrions dans un monde symétrique et harmonieux. Au contraire, il exaspère les tensions. On vante les mérites du bilinguisme à ceux qui n'en veulent pas et on fait des concessions au compte-gouttes à ceux qui veulent la pleine autonomie de gestion³. Au lieu de comprendre l'indépendance, on la ridiculise, on la banalise, on l'achète. C'est oublier que cette force naturelle va revenir. Elle reviendra en prenant le sens d'une responsabilité envers soi.

Face à une violence symbolique, ne plus se plaindre d'une atteinte à sa dignité, mais se la donner. Le discours politicien des indépendantistes ne suit pas toujours cette voie, tombant lui aussi dans une diatribe contre le méchant fédéralisme. Dos à dos, chacun joue à rendre l'autre plus odieux aux yeux des citoyens qui ne demandent qu'une chose, ne pas être pris à partie dans ce débat dont ils sont l'enjeu. En ce début de millénaire, on pratique toujours le fédéralisme en faisant abstraction de cette nécessité, l'intention de tous d'atteindre le devenir-sujet. Devenir complètement sujet canadien (ou *Canadian*) et devenir sujet québécois, est-ce à tout jamais irréconciliable?

NAÏVETÉ, DÉPENDANCE ET FRAGILITÉ DES MINORITÉS

Et les minorités dans tout cela? En situation minoritaire, combien d'expériences se vivent sur le mode naïf? Ne pas voir les effets assimilateurs de certaines pratiques, ne pas se donner des règles d'aménagement qui assurent la pérennité au groupe d'appartenance: tout cela au nom de la bonne entente et de faveurs compensatoires. Penser nos actions! Denis Gratton, dans sa chronique, dit: «jamais je n'appuierais un parti souverainiste en sachant que 500 000 Francos-Ontariens [*sic*] seraient pratiquement laissés pour compte dans un Canada anglais si le Québec devenait souverain» (Gratton, 2005, p. 8). En tant que citoyen québécois, Denis Gratton n'utiliserait pas son droit de vote à bon escient sous prétexte qu'il veut sauver des Franco-Ontariens. Il pense son action en fonction de la peur même s'il la déguise en un geste protectionniste noble. Comme plusieurs d'entre nous, ce n'est pas le bien-fondé de l'indépendance qui s'assoie mal dans nos têtes, mais la peur de représailles. La francophonie canadienne hors Québec devient une monnaie d'échange. C'est un poids assez odieux à porter pour eux, et cela dit aussi la valeur qu'on leur accorde dans le contexte actuel. Ce que Denis Gratton ne dit pas, c'est qu'il n'a aucune confiance envers le fédéralisme sans le Québec. La pensée du minoritaire est marquée par des réflexes de vigilance, d'accommodation, de tactique, de conciliation, pour ne pas nuire davantage à sa position instable. Ce faisant, puisque cela se situe dans la pensée, il en arrive à ne plus «savoir» ce que vivre pleinement dans sa langue et dans sa culture veut dire. L'assimilation linguistique

est avant tout une assimilation conceptuelle. C'est dans la tête que ça se passe avant que ce soit perceptible sur les lèvres.

L'ÉMOTION QUE SOULÈVENT LANGUE ET CULTURE

Traiter de langue et de culture, c'est toucher une émotion. Celle du manque, de l'absence, du faillible, de l'échec et, avon-nous dit, celle du sens aussi. Qui sommes-nous? Pourquoi agissons-nous ainsi? Ces questions appliquées à la langue et à la culture ne manqueront pas de soulever des énergies fortes. À éviter autour d'une rencontre des Fêtes! Ou avec le beau-frère unilingue anglophone! C'est pourtant le défi qui se présente à nous. Parler de langue et de culture avec conviction parce que ce sont des valeurs fondamentales à propos desquelles il y a des espaces de dialogue respectueux à développer, ce serait là mon vœu le plus cher.

Alain Finkielkraut disait «qu'il ne suffit pas d'octroyer l'*indépendance* aux peuples assujettis, il faut encore prononcer l'*équivalence* de cultures» (Finkielkraut, 1987, p. 89). Je soumets que l'humain est prêt à vivre manque, absence, faillite et échec s'il a droit à une équivalence de culture. S'il peut toucher son émotion au sujet de ses manques, il se trouvera et il trouvera sa réalité et son sens. La tristesse de l'humain n'est pas tant dans les disparités de statut entre eux que dans la négation qui vient avec la pauvreté, le laissé-pour-compte, la non-équivalence au statut d'humain. Je pense aux Jeux de la Francophonie qui se sont déroulés en décembre 2005 au Niger, où 12 millions de personnes ont une espérance de vie de 47 ans, qui sont scolarisées au primaire à 28 % pour les femmes et à 41 % pour les hommes et où le produit intérieur brut est de 800 \$ par habitant. Au delà de la dépendance totale de ces populations, on remarque surtout la violation des qualités qu'on associe à une vie culturelle enrichissante. Les scènes qu'on montre soulèvent une émotion parce que des humains ont passé le point de pouvoir agir sur leur manque ou d'entrer en contact avec leur émotion. C'est la mort de l'humanité que l'on voit. C'est l'échec de nous tous que la disparité de richesse met en évidence. La solidarité de la francophonie, si elle a un sens, dépasse les activités de rassemblement, l'aide internationale formelle et les échanges commerciaux.

IDENTITÉ ET CONSTRUCTION VOLONTAIRE

Traiter de langue et de culture, c'est aussi porter son regard sur l'identité. L'identité est-elle une adhésion à une tradition seulement? Serait-ce le dépôt d'une fidélité à une valeur? C'est ce que réclame une certaine pédagogie en voulant faire renaître une flamme défaillante dans les comportements des élèves par rapport à des traditions. C'est aussi ce que réclament les régimes traditionalistes et intégristes. C'est travailler à rebours. La langue et la culture, c'est avant tout un processus de construction résultant du faire-ensemble (socialisation) et de l'emploi du sens (pragmatique linguistique évoquant l'estime de soi). Dans ce qui est construit, il y a le produit de co-auteurs. La construction de l'identité n'est pas en contradiction avec la modernité, sinon quand elle est expliquée (en tant qu'identité passive à une fidélité), c'est-à-dire en termes non modernes. Cela n'exclut pas qu'il y ait des sentiments de confusion et d'exclusion en cours d'exercice. Recourir à la notion d'appartenance de droit (évoquer les droits de la *Charte canadienne des droits et libertés*), ou à la fidélité (vous devriez être fiers de... et vous devriez faire telle chose...) ne sera jamais aussi productif que la construction volontaire. Bien sûr, laissée à elle seule, la volonté risque de s'épuiser aussi. Il faut donc lier ces trois forces: droit, fidélité et volonté. Mais dans quel ordre?

Politiquement, il vaut mieux une loi forte, donc le droit. En l'absence de lois fortes, les politiciens devront doubler de volonté et d'action⁴. Administrativement, il vaut mieux la fidélité ou l'adhésion à l'entreprise gestionnaire. Pour s'assurer d'une organisation forte, les administrateurs devront affermir l'adhésion de leurs membres et agir avec leadership. Cependant, la gestion du bilinguisme fédéral est poreuse. Certains gestionnaires ne se sachant pas pleinement appuyés dans l'application des politiques préfèrent «gérer» à la baisse les attentes parce qu'ils seront incapables de produire des résultats devenus irréalistes sans ces appuis. Pédagogiquement, il vaut mieux la construction volontaire: en situations réelles, agir ensemble, se fonder un projet culturel, se construire une communauté d'apprentissage pédagogique. En l'absence d'un environnement scolaire propice à l'action culturelle, c'est la fin. L'élève ne peut pas inventer une législation le protégeant ni une structure lui servant d'habitation culturelle. C'est pourquoi

les francophones du Canada ont voulu la pleine gestion de leur système scolaire. Ce serait trois règles de réalisation d'un aménagement linguistique efficace. Je le résume comme suit: des lois fortes, des institutions bien investies et des individus motivés.

Je me faisais cette réflexion en commençant ce texte: qu'y a-t-il à dire qui soit percutant en ce quarantième anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*? Il aura fallu vingt-trois ans au regretté sénateur Gauthier pour corriger une infime partie du problème en ses termes législatifs. Il aura fallu cinq ans à Michel Thibodeau pour obtenir des excuses d'Air Canada pour l'absence de services en français. Tout va toujours traîner en longueur devant les tribunaux, ou la passivité s'installera devant l'usure. Qu'en sera-t-il de la fidélité institutionnelle et de la motivation des individus dans un tel contexte?

APPARTENANCE ET DÉTERMINISME SOCIAL

Traiter de langue et de culture, c'est aussi examiner à nouveau la notion d'appartenance. Je me suis posé une question. Pourquoi la vision de la liberté humaine assujettie au déterminisme social est-elle une idéologie dangereuse? Je fais le pari que l'humain, par son action volontaire issue de sa conscience, peut agir sur son contexte. On n'est pas seulement ce que son lieu de naissance, son sexe, sa communauté, son ethnie et d'autres facteurs font de nous. On peut agir sur ces conditions; on n'est pas des êtres déterminés purs. Au cours de l'Histoire, il s'est dit plusieurs bêtises à ce sujet.

En premier lieu, selon une perspective déterministe, l'individu prend toujours la parole à partir d'une valeur extérieure désignée par le groupe. C'est une position qui mène droit au dogmatisme. À voir agir les kamikazes, il ne fait pas de doute que cette position idéologique existe. L'humain en est capable. Cette position récuse tout ce qui appartient à la psychologie sinon pour ce qui peut être manipulation. Cet usage des forces psychologiques de l'humain est réductif.

En deuxième lieu, la position suppose que l'individu ne peut pas prendre de responsabilité personnelle. Il répète des idées reçues et acquiesce à des poncifs. Cela conforte la première notion: ne parler qu'à partir du groupe. On le voit, elle

entraîne, comme valeur morale, vengeance, agir par peur, par dépit aussi.

En troisième lieu, l'individu ne peut accepter d'autres points de vue que l'homogénéité pour préserver l'intégrité. La dynamique qui émane de cette position est fondée sur l'exclusivisme (voir la pratique scolaire en Bosnie-Herzégovine, par exemple), qui réanime les anciennes chicanes, les peurs, les tensions ethniques.

La perception agit sur le comportement et non seulement l'inverse, comme on le croit trop souvent. Malgré une Conquête dévastatrice, des gens ont cru dans leur continuité. Malgré des conditions adverses, des groupes linguistiques se maintiennent. Mais que se produit-il quand les perceptions sont faussées? Les réflexes de défense ne répondent plus. Les conditions adverses deviennent la norme. La ligne de conduite serait de ne pas s'en remettre à un déterminisme fataliste ni de flotter dans une naïveté idéalisée.

À mon sens, la minorité réhabilite le citoyen. L'énergie organique, pour ainsi dire, dans une cellule minoritaire enseigne sur l'ensemble du corps social. Une minorité, ce n'est pas un repli communautaire ni une exaltation d'une différence. C'est le reproche qu'on lui fait trop souvent pour la faire taire, pour ne pas avoir à réfléchir à la place qu'elle occupe dans une démocratie, ni prendre ses responsabilités vis-à-vis d'elle. La minorité rappelle le civisme et les principes de démocratie aux démocraties elles-mêmes. Elles sont toutes mises au test: la France et sa minorité nord-africaine, le Canada et les Autochtones et les minorités linguistiques, les États-Unis d'Amérique et leur politique extérieure. Il y a beaucoup à apprendre comme humain sur la notion d'appartenance et de rejet qu'elle entraîne. Comment, à titre d'être libre, assurer une égalité dans l'unicité de chacun? J'opte pour l'universalisme pour autant qu'il ne soit pas enrobé d'une mondialisation au service du capitalisme, ce qui semble la plus forte tendance actuelle. Soit on la vante comme l'invention du siècle, soit on l'évoque comme un incontournable qu'il suffirait d'appliquer bêtement. Ce faisant, on utilise les méthodes d'un déterminisme primaire, comme je les ai dénoncées plus haut. Tout humain est né d'un lieu précis, mais il appartient à la terre entière.

J'aime cette ville [Montréal] et je l'ai fait mienne parce que je partage la même culture et les mêmes valeurs que ses habitants. Les gens de mon village natal [Verner] ne me reconnaissent d'ailleurs plus et me saluent timidement lorsque j'y retourne. On est de son village ou bien on n'en est pas. Si on part, ce n'est pas pour revenir plus tard mendier le passé. Quand on est parti depuis plus de cinquante ans, les rues du village se mettent à bouder. La patrie appartient à celles et ceux qui sont restés attachés à ce soi (Cazabon, 1997, p. 18).

Quelle perspicacité dans ces propos! La dernière phrase prend la valeur d'une métaphore: la patrie intérieure inclut tous ceux qui sont humains comme nous; le sol est celui que l'on définit ensemble. À la limite, ce sol, c'est la terre toute entière. D'où ma confiance en l'universalisme et en la co-construction sociale de l'appartenance.

POUR ASSURER UNITÉ ET CONCORDANCE

Comment va-t-on éduquer les éducateurs aux questions de langue et de culture? Notre propos dépasse le contexte scolaire, mais ce serait l'endroit tout désigné pour aborder des changements. Pour qu'une unité plutôt qu'une discordance se crée, on peut évoquer quelques principes d'action⁵.

1. Le projet éducatif de langue française donne une assise à la valeur démocratique du droit inaliénable de tout citoyen d'être pleinement lui-même comme individu: le droit à son plein potentiel spirituel (choix de valeurs), le droit de se développer une pensée critique (capacité de discernement), le droit de s'exprimer librement (choisir sa société d'appartenance). Sans cette base, il y a revendication ou désaffectation.
2. L'égalité de tout citoyen se mesure au sens d'ordre et de compétence qu'il tire de ses perceptions, de ses actions, de ses produits. Sans cette base, il y a le sentiment d'infériorité, d'exclusion, de marginalisation.
3. L'estime de soi fonde l'identité culturelle et le sens d'appartenance qui en découle. Sans cette base, il y a rattrapage, remédiation ou assimilation.
4. L'enfant apprend en grande partie par ce qu'il fait. Un apprentissage réussi rehausse l'estime de soi. Faire sens,

en matière de langue et de culture, c'est les utiliser. Sans cette base, le projet scolaire n'est que mémorisation, régurgitation, réponse à des objectifs de contenu.

5. Agir comme on doit agir, en matière de langue et de culture, suppose la capacité de reconnaître la complexité, les contraintes et les conditions propres à l'organisation de cette culture (ouverture), de répondre aux normes internes du groupe culturel (conscience), d'intérioriser ces normes (appropriation) et de pouvoir en jouer de façon créative (transformation)⁶. Sans cette base, la langue est réduite à des considérations fonctionnelles. Elle est banalisée, artificielle, coupée de sa culture.
6. L'apprentissage est réussi quand l'élève est en mesure de participer à des activités réelles de communication authentique, de pouvoir déposer des produits personnels réussis et de pouvoir réfléchir sur ses apprentissages (sur le processus, les procédures, le produit). On ne commande pas la motivation. Sans cette base, l'élève va chercher à se réaliser dans une autre langue plus valorisante ou décrocher.
7. Le projet pédagogique doit s'inscrire dans un projet scolaire découlant lui-même d'un projet éducatif consensuel. Aucune dimension ne peut assurer à elle seule la pérennité du projet d'apprentissage. Devant un projet complexe, seule une approche holistique peut cerner toutes les intrications qui sont exigées. Sans cette base, la gestion pédagogique, scolaire, éducative n'est que rouages administratifs et activisme.
8. La formation enseignante doit comprendre les dimensions suivantes comme pratiques autant que contenus: fondements identitaires, insertion culturelle, approche communicative, animation culturelle, apprentissage par projets, entre autres. Sans cette base, le milieu de classe conserve des pratiques traditionnelles réputées insuffisantes et reproduit l'assimilation.
9. Seule une vision globale de la société française au Canada peut donner une assise valable à son projet éducatif. La définition que se donnent d'eux-mêmes les

francophones décidera de la qualité du projet éducatif. Sans cette base, le milieu éducatif fonctionne à rebours, et la dynamique de la discordance s'installe.

Ces neuf principes d'action sont composés sur l'opposition entre unité et discordance. Si je médite chacune de ces oppositions et que je m'en imprègne bien la conscience, une évaluation du vécu minoritaire se dégage. Respecter ces principes permet de distinguer une action réactionnelle, émotive, irréfléchie de celle née de valeurs profondes et partagées. En fait, ils permettent de se dégager de la peur, de l'ignorance, de la haine. Par exemple, si je prends le huitième principe sur la formation, je reconnaitrai sans peine que les éléments du pôle intégrateur sont à la base du jargon pédagogique actuel (fondements identitaires, insertion culturelle, approche communicative, etc.). Néanmoins, je peux me demander dans quelle mesure ce langage n'est pas récupéré par les habitudes traditionnelles assimilationnistes. Ces quelques polarités entre unité et discordance me semblent des données de fonds à introduire dans le discours de la planification pédagogique, scolaire et éducative. Il y a des conséquences à ne pas agir selon les dynamiques naturelles des langues et des cultures. La société francophone de milieux minoritaires au Canada fait œuvre de pionnière dans ces pratiques. Peu de gens ont été préparés à réfléchir aux concepts sous-jacents à cette problématique en termes modernes: sur le leadership du développement communautaire, sur la gouvernance optimale à privilégier, sur la construction d'identités porteuses d'avenir, par exemple. En réalité, c'est plutôt le contraire qu'ils ont reçu comme préparation: fidélité à des valeurs importantes certes, mais en voie de disparaître, mode de vie communautaire et paroissial étanche, dépendance de l'État-providence, horizon professionnel limité, entre autres facteurs. En produisant ce texte, ce sont les questions qui surgissent à mon esprit. Dans quelle mesure ces concepts de base sont-ils remis sur la table? Qui les entretient au centre des échanges sur la vision d'avenir que les éducateurs préparent?

La pensée universaliste peut jouer avec plusieurs notions sans risque de trop se tromper au sujet de la langue et de la culture. Langue et culture se transmettent, mais en tant que passage de nos histoires dans l'Histoire. Ce sont les véhicules des dépôts historiques des civilisations. Nos musées et nos

centres d'études ethniques et linguistiques et les grandes bibliothèques regorgent de cette richesse humaine. À visiter! À fréquenter surtout. *Lieux de la connaissance*. Dégagée des peurs, la pensée universaliste invite à la créativité, celle qui «brise le jeu consolant des reconnaissances», selon l'expression de Michel Foucault (Olivier, 1994, p. 99). À savoir, celle qui donne le sens de l'aventure, de la confiance en soi et dans ses semblables pour ne pas se cantonner dans les sentiers battus de la culture-dépôt seulement. Ainsi, langue et culture deviennent des creusets de transactions, d'interactions, de dialogues, produisant du fait même langue et culture. Il ne faut pas trop penser à ce qu'on donne aux jeunes, mais plutôt à ce qu'on leur permet de faire ensemble. École, centre communautaire, scoutisme, sport ne sont qu'un véhicule pour que la langue et la culture vivent. *Lieux de l'action*. Enfin, la pensée universaliste permet «d'espérer un peu moins et d'aimer un peu plus», selon l'expression d'André Comte-Sponville (2001, p. 71); à savoir, compter moins sur le hasard et adhérer à une valeur profonde. Troquer la défense, la vigilance, la fermeture pour la responsabilité. Aimer sa langue et sa culture, c'est jouir de l'humain tout entier. *Lieux d'amour*.

Mais suis-je en train de fabuler, pris au piège de mon propre discours? Je déraperais à vouloir lier la question de la langue et de la culture françaises au Canada aux grandes questions universelles? On se laisse prendre au jeu de ses perceptions, de sa volonté et de sa raison même. Il y a des moments où les faits les contredisent. Il y a des occasions où notre action est déterminée par les données externes. J'ai dû renouveler mon passeport ces derniers jours. S'il y a bien un symbole parmi d'autres, le passeport signifie qu'une légitimité m'est conférée sur un territoire appelé Canada. Le Canada est mon pays. Si j'étais Français, mon pays s'adresserait à moi en français. Au guichet, on m'a remis un reçu et une attestation expliquant les modalités de cueillette du document. En voici un extrait: *Official Receipt and Pick-up Slip: Tuesday 2009-12-22*. Le document est rédigé en anglais seulement. J'en ai pris connaissance au retour à mon domicile. De nombreux sentiments négatifs m'assaillent. D'abord, une peine me contrôle. Incapable de réagir, figé dans l'indistinct, essayant fort de ne pas nommer ce que je refoule. Je range la feuille dérangeante et je ronger mon frein. Puis des sursauts d'incrédulité me bombardent. Je relis les mots et je m'exclame: «c'est pas possible!», ou «on en est encore là!» L'envie

de pouffer de rire plutôt que de pleurer m'agite. Et, enfin, je me dis que je suis «en beau maudit». Voilà, je suis insulté et en colère. Pourquoi me faut-il passer par ces sentiments pour être citoyen canadien? Est-ce la peine de tant s'en faire? Pourquoi devrais-je passer par ces sentiments destructeurs pour avoir droit à mon passeport dans ma langue? Ce petit fait symbolise toute une vie. À toujours s'indigner, à trop s'emporter ou encore à toujours se méfier, on se mérite aux yeux des autres l'épithète du plaignard, du colérique, du méfiant. Qu'y a-t-il en moi de si anormal pour ne pas passer par-dessus ce détail? Je pense à tous ces textes officiels qui incitent les individus à réclamer leur droit. Quelle pression! «Réclamer» et «droit» ne vont plus de pair; ils sont en guerre perpétuelle. Ce qui m'inquiète en écrivant ce texte s'adresse justement aux sentiments qui s'installent dans l'être minoritaire: peur, mésestime de soi, colère, entre autres.

En évoquant les neuf principes d'action plus haut, j'ai identifié les possibilités qui assurent l'unité, c'est-à-dire la vitalité d'une langue et d'une culture. J'ai identifié aussi ce qui mène à une discordance systémique, soit l'assimilation. Reprenons ces principes en les appliquant à l'expérience du passeport. Ces principes s'adressent au milieu scolaire comme institution; l'expérience d'une demande de passeport ne peut les faire vivre tous.

Premier principe: le droit d'être soi-même. À quoi ressemblerait une action responsable? Celle qui marque le plein potentiel spirituel (me respecter dans mes valeurs), qui marque la pensée critique (savoir discerner), celle qui marque l'expression d'un choix libre (choisir son appartenance linguistique)? Après avoir pris connaissance du document en langue anglaise, je me suis tu. Pourquoi? Je le veux mon passeport, et tout de suite. Crainte de représailles ou d'attentes indues (devoir soumettre une plainte au Commissaire aux langues officielles). Mes expériences antérieures m'apprennent aussi que l'on va me servir une explication qui mettra en cause la préposée au guichet ou une erreur technique (Ce fut le cas). J'en ai vu d'autres; je suis désabusé. Entre la revendication et la désaffection, j'ai choisi en l'occasion la seconde. Avoir peur, c'est mourir un peu.

Deuxième principe: sens d'ordre et de compétence. Qu'aurait-il fallu pour que cette expérience me donnât un sens d'ordre et de compétence? Rappelons que l'expérience

se passe Place du Portage à Gatineau au Québec, dans les bureaux du gouvernement fédéral. Il faudrait modifier tout l'entourage linguistique de ce milieu de travail. J'ose avancer sans me tromper que plus de 50 % du temps les francophones y travaillent en anglais. Déambuler dans ces lieux, c'est à coup sûr entendre l'anglais comme première langue d'usage. L'employé unilingue anglophone y est à l'aise. L'employé bilingue s'adressera à ses supérieurs en anglais la plupart du temps. L'employé unilingue francophone n'existe pas. En conséquence, les francophones en provenance de l'Afrique ne seront jamais embauchés. D'où l'impossibilité d'augmenter par l'immigration francophone la population française du Canada, ce qui contredit la mission même d'un programme des langues officielles. Le francophone de milieu minoritaire sera embauché à cause de sa langue seconde. C'est ce qui l'amènera à vanter les bénéfices du bilinguisme. «J'ai un job parce que je maîtrise l'anglais». Face à ce principe, quelle voie discordante choisir: l'infériorité, l'exclusion ou la marginalisation?

Troisième principe: estime de soi à la base de l'identité. Dans la courte heure que j'ai vécue dans ces bureaux fédéraux, j'ai senti de partout que l'on est mieux reçu si on parle en anglais. C'est ce que je fais quand je suis dans un commerce anglophone ou comme touriste en milieu anglophone. Je maîtrise bien l'anglais. J'aime le contact franc que procure l'usage d'une langue commune. Mais quand le français sera-t-il une langue commune si je ne peux pas l'utiliser dans les bureaux du gouvernement fédéral au Québec? La discordance se manifeste ici par le besoin de rattrapage, de remédiation ou de passer à l'assimilation. Le rattrapage et la remédiation font l'objet de promesses qui nourrissent les rapports annuels successifs du Commissaire aux langues officielles. Il y a 54 % des francophones qui sont passés à l'assimilation, fatigués d'attendre les promesses.

Quatrième principe: on apprend la langue dont on se sert. Même les francophones en sont venus à mieux maîtriser l'anglais que le français. Ils en viennent à vouloir écrire leur rapport dans leur langue dominante. Autrement, aux comptoirs, à l'oral, ils seront à l'aise à régurgiter des formules apprises. Je ne crois pas me tromper en disant qu'à l'heure des pauses et des repas, on entendra des échanges en français parmi le personnel subalterne surtout. Les fonctionnaires supérieurs se sont intégrés à la haute

direction unilingue. La langue départage la hiérarchie des bureaucrates au fédéral.

Cinquième principe: agir comme on doit agir: les lois naturelles des langues. Il faut ouverture, conscientisation, appropriation et transformation dans la dynamique du maintien d'une langue. La langue des haut-parleurs, des radios, de l'affichage n'est pas le français en prédominance dans les bureaux fédéraux. Le français est banalisé, réduit aux extrêmes limites de la langue de service.

Pérorer quarante autres années sur les bienfaits et les méfaits du bilinguisme canadien ne serait pas, à mon sens, la voie responsable à prendre. Pour partir du bon pied, tout est à refaire. Il faut dissocier le cas du Québec du reste du Canada. Il en a coûté trop de fausses comparaisons entre les minorités des deux langues officielles.

Déclarer d'abord le Québec unilingue. Même d'insinuer «la nette prédominance du français sans exclure l'anglais», constitue une concession trop grande dans l'état actuel d'abdication et d'infériorité des Québécois. On verra bien par la suite si les Québécois sont capables à leur tour de générosité.

Donner la pleine gestion des institutions de savoir, de soins de santé, de culture et de jurisprudence aux groupes minoritaires régis par un conseil élu par eux. On verra bien s'ils sont en mesure de se gérer.

Libérer les budgets promis sans ambages. Transformer le rôle du Commissaire aux langues officielles en celui d'un Vérificateur. Plus de «tataouinage» entre le monde associatif et des agents fédéraux pour l'application des mesures sur les langues officielles. Tout est là, sauf la volonté du fédéral d'appliquer ses propres lois.

Je sens s'installer en moi une paix linguistique. Réaliser ces quelques changements épurerait les rapports entre l'anglais et le français au Canada. Il y a quelque chose d'«érotique» à se sentir libre. C'est participer à la vie. La vitalité des langues repose sur des règles simples. L'acquisition d'une langue crée une disponibilité. Acquérir une langue seconde, c'est mettre la table, sans plus. Un pas dans la bonne direction, une disposition à partager. C'est l'usage d'une langue qui crée de l'être. La langue

que j'utilise affirme une intention et marque une position. Il est difficile de goûter un repas cinq services avec des gens qui n'ont pas appris ma langue. En résumé, l'acquisition est constitutive, l'usage variationnel. Phénomène naturel, l'acquisition fait ce qu'elle veut, mais pas n'importe quoi. Phénomène social, l'usage comme convention, fait n'importe quoi, mais pas n'importe comment. En matière de bilinguisme, on semble faire n'importe quoi, n'importe comment.

Au Canada, c'est compliqué, et les anomalies ne servent l'unilinguisme que d'un seul groupe. Le dissemblable se dirige vers la mort. Je partage ici ma vision responsable et réaliste de la situation. Cela fera sourire? Je me sens généreux et me prête volontiers à décrocher un sourire. Que l'on revoie la vision négligente et pessimiste des pratiques depuis quarante ans. Je pourrais ne pas me responsabiliser et invoquer les propos du Commissaire aux langues officielles qui n'arrive pas à influencer sur les courants actuels. Celui à qui on se plaint se plaint lui-même de son insuccès⁷! Je préfère vous dire que je vois clairement de mes propres yeux, que je nomme le problème comme je l'ai vécu et que j'entrevois d'autres modalités plus simples. Faut-il toujours, demanderez-vous, tout radicaliser? Soyons, du moins, révoltés, responsables, lucides et efficaces. L'éducation française hors Québec tient à autant de cas de cour qu'il y a de conseils scolaires acquis. Pendant ce temps, au Québec, l'intervention du fédéral contourne la *Loi 101 (Charte de la langue française)* de sorte qu'il y a plus d'élèves dans l'école anglaise que d'anglophones admissibles. La santé en français hors Québec tient à quelques provisions budgétaires aléatoirement accordées. Au Québec, on octroie 1,2 milliard de dollars au Centre universitaire de santé McGill (McGill University Health Centre). Donc, après quarante ans, la démonstration n'est plus à faire: il y a 40 % des anglophones du Québec qui sont toujours unilingues alors qu'un pourcentage tout aussi élevé de francophones de milieu minoritaire n'envoient pas leurs enfants dans les écoles françaises. Il faut choisir le risque le moins nuisible!

Autrement, le français langue de guichet. Au delà de cette limite, votre langue n'est plus valide!⁸

NOTES

1. Ce sont là quelques phrases glanées du beau texte de Vadeboncoeur (2005).
2. Voir *The Weeping Camel* (Allemagne / Mongolie, 2004), *La grande séduction* (Québec, 2004), *Le fils d'Élias* (Argentine, 2004), *Various Positions* (Canada, 2002), *Tony Takitari* (Japon, 2004), *Inch'Allah Dimanche* (France, 2001), *Bonjour monsieur Shlomi* (Israël, 2003), *Promises* (Palestine / Israël / États-Unis, 2001), *Kitchen Stories* (Norvège / Suède, 2003), *Depuis qu'Otar est parti* (France, 2003), *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* (France, 2003) et *I for India* (Royaume-Uni / Italie / Allemagne, 2005) parmi les plus récents. En remerciant ma sœur Charlotte, cinéphile inépuisable.
3. Je traite ici de la fonction politique du bilinguisme, et non de ses avantages linguistiques et sociaux incontestables. Le lecteur aura compris que je crois aux bénéfiques individuels du bilinguisme.
4. On peut imaginer quels troubles intérieurs ont été ceux de Jean-Robert Gauthier défiant son chef, Pierre Elliott Trudeau, en 1982, en votant contre le rapatriement de la Constitution. Il voulait bonifier cette loi en enchâssant des droits pour les minorités. Il pourra corriger cette lacune en 2005 par la *Loi S-3* (modifiant la *Loi sur les langues officielles*), qui rend justiciables les applications de la *Loi sur les langues officielles*.
5. Je dis bien l'unité et non l'homogénéité. Faire la paix avec la diversité résumerait mon intention. L'unité comprend forcément le différent.
6. Voir Cazabon (2005) et particulièrement la figure de la page 29 qui illustre «l'intégration langage, pensée, culture».
7. Je trouve pour ma part que les six recommandations en page V du rapport annuel 2008-2009 du Commissaire aux langues officielles [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2008_09_f.php] sont des aveux d'impuissance face à l'inertie du gouvernement d'appliquer ses propres lois.
8. J'emprunte le titre d'un roman de Romain Gary, qui porte sur le déclin qui affecte la vie (Gary, 1975).

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDDT, Hannah (1972) *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 380 p.
- CAZABON, Benoît (2005) *Pour un enseignement réussi du français langue maternelle: fondements et pratiques en didactique du français*, Sudbury, Prise de parole, 204 p.

- _____ (2007) *Langue et culture: unité et discordance*, Sudbury, Prise de parole, 292 p.
- CAZABON, Marcel (1997) *Ainsi va ma vie*, Montréal, Évocations, 117 p.
- COMTE-SPONVILLE, André (2001) *Le bonheur, désespérément*, Nantes, Éditions Pleins feux, 107 p.
- FINKIELKRAUT, Alain (1987) *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, 186 p.
- GARY, Romain (1975) *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*, Paris, Gallimard, 259 p.
- GRATTON, Denis (2005) «Des excuses», *Le Droit*, 13 décembre, p. 8.
- MALHERBE, Jean-François (2005) *La rupture du dialogue et son dépassement*, Ottawa, Novalis, 37 p.
- OLIVIER, Lawrence (1994) «Michel Foucault: théorie et pratique, réflexion sur l'expérience politique», *Revue québécoise de science politique*, n° 25, p. 89-113.
- QUINTIN, Jacques (2005) *Herméneutique et psychiatrie: pouvoirs et limites du dialogue*, Montréal, Liber, 126 p.
- VADEBONCOEUR, Pierre (2005) *Essais sur la croyance et l'incroyance*, Montréal, Bellarmin, 168 p.